

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 7

Rubrik: Xe assemblée de délégués des sociétés romandes de samaritains à Ste-Croix

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

X^e Assemblée de délégués des sociétés romandes de samaritains à Ste-Croix

C'est le jeudi 17 mai 1917, jour de l'Ascension, que s'ouvrit à Ste-Croix l'assemblée des délégués romands dans la salle du conseil communal, joliment décorée pour la circonstance.

Le président, M. le D^r de Marval, ouvre la séance en saluant les délégués. Au nom de la section de Ste-Croix, sa présidente, M^{me} Martin, souhaite la bienvenue aux participants. M. le D^r de Marval salue avec joie la présence de M. Rauber, président central de l'Alliance.

L'appel accuse 60 délégués, représentant 26 sections sur 40 que compte la société. En réponse à la lettre de Delémont, empêchée de participer à l'assemblée, il est adressé un télégramme d'affectueuse sympathie.

M. Juvet (Neuchâtel) donne lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1916 à Lausanne.

La parole est à M. Seiler (Vevey) pour la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'Altorf et sa mise en discussion.

Avant de procéder à l'étude des différents points, M. le D^r de Marval demande que l'assemblée romande propose à l'assemblée d'Altorf de conserver pour une période de trois ans encore le Vorort à Olten.

Nous saluons avec plaisir l'heureuse initiative du Central, promettant son appui financier aux sections pour faciliter le développement des cours de soins aux malades et l'instruction des moniteurs.

On arrive à chef avec la question concernant l'assurance des samaritains. M. Seiler encourage toutes les sections à s'assurer et signale les services rendus par

l'assurance à quelques sections. Une discussion s'engage sur ce sujet; elle est résumée comme suit: Un samaritain est assuré pour tout accident survenant pendant son travail de secourisme. M. le D^r de Marval propose de nommer un porte-parole parmi les délégués romands, ici représentés, avec mission de représenter l'assemblée romande à l'assemblée d'Altorf. La proposition est acceptée et M. Römer est nommé délégué officiel.

Les sections de *Schaffhouse* et *Winterthour* sont inscrites pour recevoir l'assemblée générale en 1918. *Genève* est sur les rangs pour 1919.

Le président se rallie à toutes les propositions qu'a faites M. Seiler, au nom du Central, et le remercie de l'avoir fait d'une façon si précise, et recommande vivement la participation des sections romandes à l'assemblée d'Altorf.

Clichés photographiques. Que toutes les sections qui disposent des moyens requis en cette occurrence, étudient attentivement l'organisation d'un travail samaritain, pour la prise des clichés. Ces sections mettront ces clichés à la disposition du Central qui, à son tour, mettra à la disposition des sections une collection complète pour séances de projections.

Colonnes de transports. M. Juvet présente un rapport très documenté sur la formation de colonnes de transports en Suisse romande et tous les services qu'elles sont appelées à rendre. Quelques photographies illustrent bien cette question si importante.

M. le D^r de Marval profite de l'occasion pour présenter à l'assemblée une fraction de la colonne de transports de la

Croix-Rouge, représentée par des soldats de la colonne Neuchâtel et Genève. Un murmure d'admiration parcourt l'assemblée et tous les regards sont dirigés vers les beaux soldats. M. le Dr de Marval recommande chaudement la création en Suisse romande de colonnes de transports. Il relève le point financier et rappelle que les frais sont partagés entre la Croix-Rouge suisse et les sections locales intéressées de la Croix-Rouge. La colonne elle-même ne supporte aucun frais. Sur sa demande, le soldat sanitaire du landsturm, de n'importe quelle incorporation, peut être versé dans une colonne de transports de la Croix-Rouge.

Cotisations. La section de Colombier réclame une cotisation locale uniforme pour toutes les sections romandes. La proposition est chaudement discutée; il en résulte que toute latitude est laissée à la section de Colombier pour l'étude de la question et la présentation d'un rapport en assemblée 1918.

Lieu de la prochaine assemblée. A la suite d'une discussion entre les sections désireuses de recevoir l'assemblée de 1918, il est décidé d'accepter l'offre de

Colombier pour l'an 1918,

Genève pour l'an 1919,

St-Imier pour l'assemblée des moniteurs 1918.

Propagande. M. *Braillard* (Berne) réclame la création d'un Comité romand, comme meilleur moyen de propagande. La proposition ne rencontre pas d'écho. Le président recommande les Comités cantonaux et le Central comme excellent moyen de propagande.

La question de la *mobilisation des samaritaines* pour seconder le travail des Sœurs de la Croix-Rouge est vivement appuyée par M. le Dr de Marval et M. Juvet. Il faut pour les hôpitaux d'armée un grand nombre d'infirmières, et pour seconder ce personnel, un grand nombre de samaritaines, capables de remplir tous les devoirs qui incombent à une femme (blanchissage, lingerie, cuisine, soins aux malades).

La séance est levée à 1 heure.

* * *

Dans la salle de l'Hôtel d'Espagne des tables couvertes de fleurs sont disposées. Bien vite chacun prend place. L'appétit est aiguisé par l'air de la montagne, le menu est excellent, le soleil brille, chacun est content.

Le repas fut rapidement servi et avalé, car une course aux Rasses figurait dans le programme avec collation offerte par la Municipalité de Ste-Croix et la section samaritaine de cette localité. Au dîner, nous eûmes le plaisir d'entendre un discours de M. le Dr de Marval et du syndic, M. Jaccard-Lenoir, discours fort appréciés.

Le café fut «escamoté» et chacun s'achemina du côté des Rasses. M. Blaser mit gracieusement une automobile à la disposition d'un grand nombre de privilégiés.

Favorisée par un temps magnifique, cette course à travers les forêts du Jura, revêtues de leur fraîche parure, a été particulièrement appréciée par tous les participants et laissera à chacun un bon souvenir d'une journée sur la montagne.

La secrétaire du jour: M^{lle} P.

